

Les inscrits à France Travail en Occitanie au 2^e trimestre 2026

En moyenne au 2^e trimestre 2026, en Occitanie, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 662 470 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 58 715 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 44 823 personnes sont en attente d'une orientation par le réseau pour l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

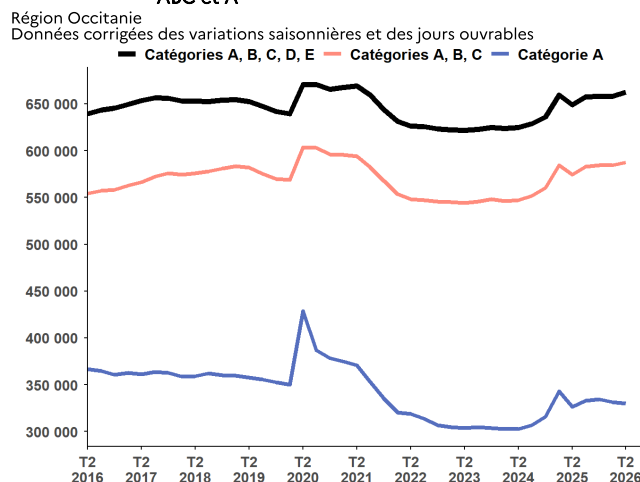
En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 587 640. Parmi eux, 329 970 sont sans emploi (catégorie A) et 257 680 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,7 % (+4 290) et augmente de 2,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,5 % (+3 150) sur le trimestre et augmente de 2,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 0,5 % (-1 750) ce trimestre et croît de 1,1 % sur un an.

En France (hors Mayotte), au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,1 % (+72 000). Pour les catégories A, B, C il augmente de 1,3 % (+73 500). En catégorie A, il augmente de 0,8 % (+27 900) ce trimestre.

Sur un champ non affecté par l'inscription automatique de nouveaux publics, hors bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 0,9 % ce trimestre et diminue de 0,3 % sur un an (voir les avertissements pour des clés de lecture de ces statistiques).

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail. Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 8).

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Région Occitanie, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 490	92 440	94 060	1,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	157 860	160 330	163 620	2,1	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 110	32 670	33 260	1,8	3,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	42 050	41 020	41 570	1,3	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	648 740	658 180	662 470	0,7	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	11 473	46 909	58 715	25,2	411,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	99 316	59 110	44 823	-24,2	-54,9
France (hors Mayotte) - En milliers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	3 222,5	3 295,1	3 323,0	0,8	3,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	840,2	858,3	877,8	2,3	4,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 558,5	1 574,7	1 600,7	1,7	2,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 621,1	5 728,0	5 801,5	1,3	3,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	350,9	344,5	343,8	-0,2	-2,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	393,1	387,9	387,2	-0,2	-1,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	6 365,2	6 460,4	6 532,4	1,1	2,6
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	111,8	395,7	540,6	36,6	383,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	887,8	630,4	447,7	-29,0	-49,6

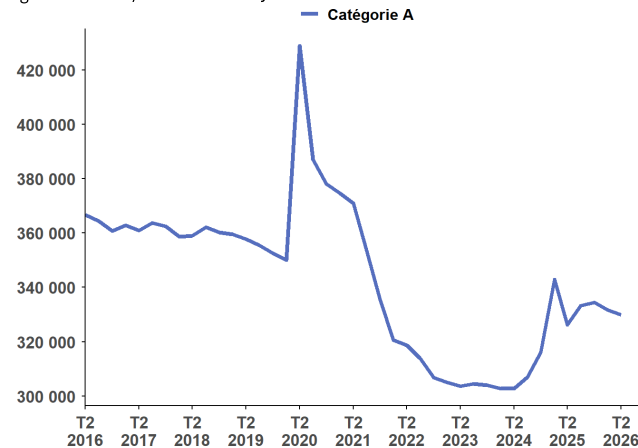
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 2 | Inscrits en catégorie A

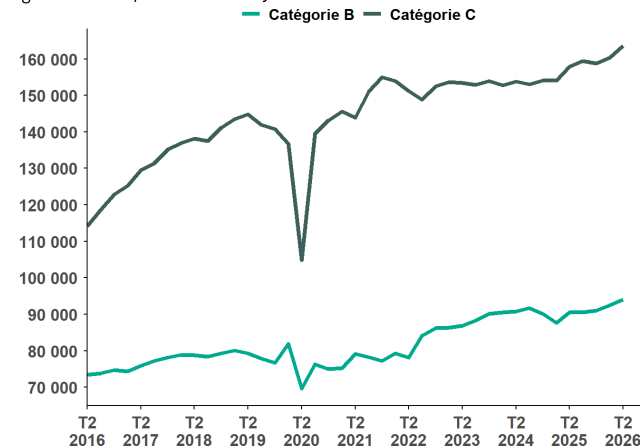
Région Occitanie, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 3 | Inscrits en catégories B, C

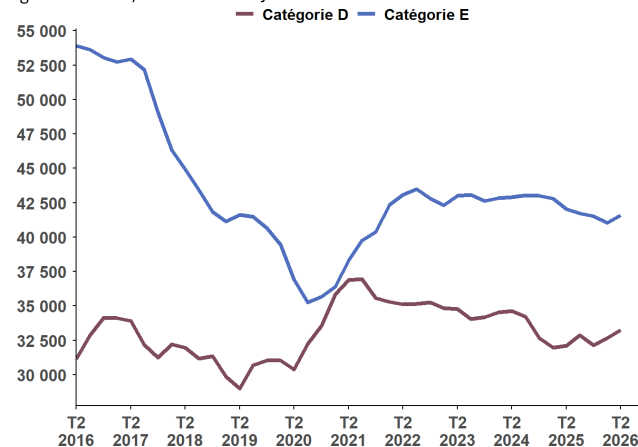
Région Occitanie, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 4 | Inscrits en catégories D, E

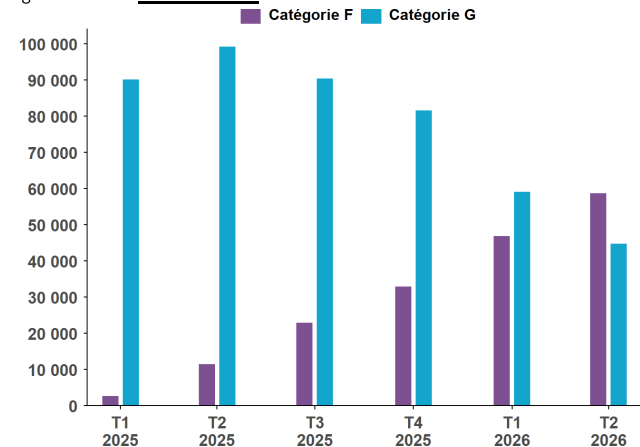
Région Occitanie, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 5 | Inscrits en catégories F, G

Région Occitanie données brutes



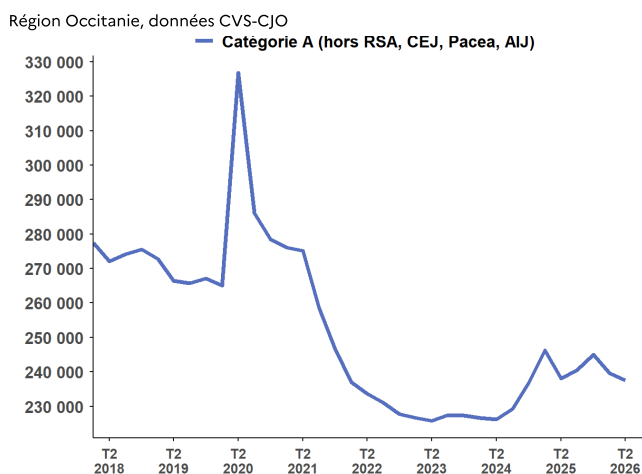
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ)

Pour faciliter la lecture des évolutions durant la période de transition suite à l'inscription obligatoire de nouveaux publics (en particulier des bénéficiaires du RSA et des jeunes en CEJ ou en Pacea) sont présentées ici des séries complémentaires qui permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits hors ruptures associées à ces nouveaux entrants.

Ainsi, au 2^e trimestre 2026 en Occitanie, le nombre moyen d'inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) baisse de 0,9 %

GRAPHIQUE 6 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



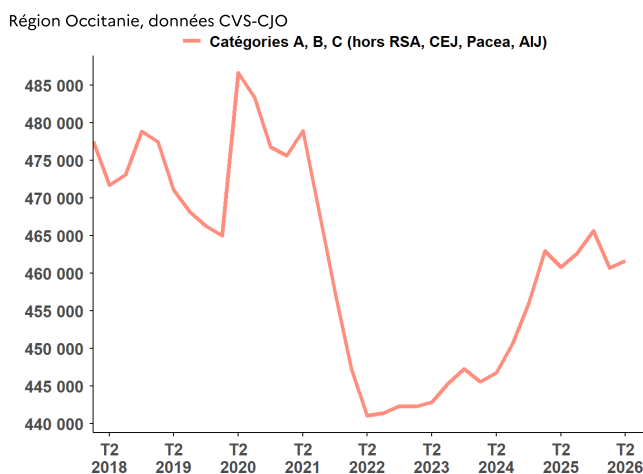
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

pour les inscrits en catégorie A (-0,3 % sur un an) et croît de 0,2 % pour ceux en catégories A, B, C (stable sur un an).

En France (hors Mayotte), le nombre de demandeurs d'emploi hors nouveaux publics (RSA, CEJ, Pacea, AIJ) reste stable pour les inscrits en catégorie A (+1,3 % sur un an) et croît de 0,5 % pour ceux en catégories A, B, C (+1,0 % sur un an).

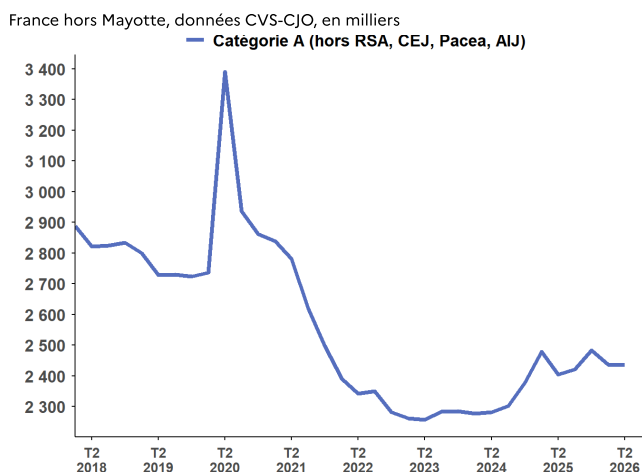
Toutefois, ces évolutions sont affectées par des changements sur les procédures d'actualisation mensuelle et l'entrée en vigueur du *décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail* (cf. avertissement page 1 et ci-dessous).

GRAPHIQUE 7 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



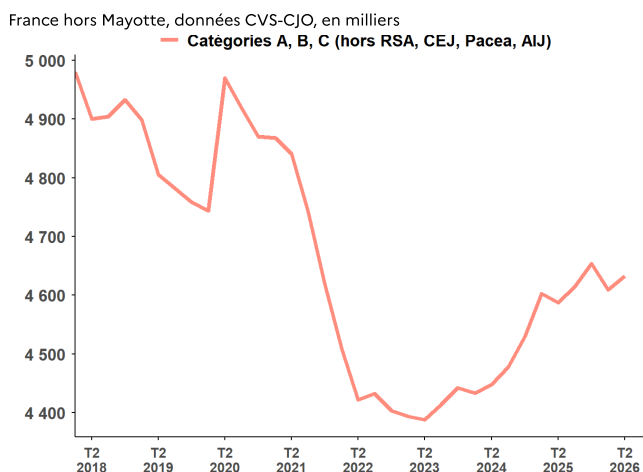
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 8 | Inscrits en catégories A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 9 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction sur le champ des séries A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales).

Au deuxième trimestre 2026, en Occitanie, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -1,1 %. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de 0,1 %.

Demandeurs d'emploi par département

Au 2^e trimestre 2026, en Occitanie, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre -1,6 % dans l' Aveyron et +2,0 % en Ariège. Sur un an, elles se situent entre -1,4 % en Ariège et +5,0 % en Haute-Garonne.

Sur un trimestre, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre -4,3 % dans l' Aveyron et +1,7 % en Ariège. Sur un an, elles se situent entre -4,2 % en Ariège et +5,4 % dans le Gers.

TABLEAU 2 | Inscrits en catégories A, B, C

Région Occitanie, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Occitanie	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Ariège	14 020	13 550	13 820	2,0	-1,4
Aude	37 010	37 930	37 730	-0,5	1,9
Aveyron	17 470	17 810	17 520	-1,6	0,3
Gard	74 860	76 290	76 010	-0,4	1,5
Haute-Garonne	138 020	142 530	144 980	1,7	5,0
Gers	12 560	13 110	13 150	0,3	4,7
Hérault	129 420	129 780	130 700	0,7	1,0
Lot	13 460	13 560	13 360	-1,5	-0,7
Lozère	4 230	4 200	4 250	1,2	0,5
Hautes-Pyrénées	18 650	18 680	18 700	0,1	0,3
Pyrénées-Orientales	56 900	57 440	57 610	0,3	1,2
Tarn	32 370	33 330	33 290	-0,1	2,8
Tarn-et-Garonne	25 600	26 290	26 540	1,0	3,7
France (hors Mayotte) - En milliers	5 621,1	5 728,0	5 801,5	1,3	3,2

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 3 | Inscrits en catégories A

Région Occitanie, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Occitanie	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Ariège	8 250	7 770	7 900	1,7	-4,2
Aude	21 840	22 440	21 940	-2,2	0,5
Aveyron	8 580	8 890	8 510	-4,3	-0,8
Gard	43 640	44 740	43 890	-1,9	0,6
Haute-Garonne	77 640	80 250	81 420	1,5	4,9
Gers	6 470	6 970	6 820	-2,2	5,4
Hérault	74 810	74 710	74 390	-0,4	-0,6
Lot	7 200	7 210	6 950	-3,6	-3,5
Lozère	2 050	2 120	2 110	-0,5	2,9
Hautes-Pyrénées	10 230	10 330	10 190	-1,4	-0,4
Pyrénées-Orientales	34 160	34 050	33 860	-0,6	-0,9
Tarn	17 710	18 150	17 920	-1,3	1,2
Tarn-et-Garonne	13 660	14 100	14 060	-0,3	2,9
France (hors Mayotte) - En milliers	3 222,5	3 295,1	3 323,0	0,8	3,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

Au 2^e trimestre 2026, en Occitanie, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,7 % pour les moins de 25 ans (+3,0 % sur un an) – voir l'avertissement sur la loi pour le plein emploi p.1 –, augmente de 0,9 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+2,9 % sur un an) et diminue de 0,3 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (+0,6 % sur un an).

TABLEAU 4 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Région Occitanie, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Moins de 25 ans	81 460	83 320	83 900	0,7	3,0
Entre 25 et 49 ans	335 810	342 460	345 520	0,9	2,9
50 ans et plus	157 310	158 710	158 230	-0,3	0,6
Ensemble de la catégorie A	326 240	331 720	329 970	-0,5	1,1
Moins de 25 ans	53 510	54 320	54 690	0,7	2,2
Entre 25 et 49 ans	183 840	188 150	187 710	-0,2	2,1
50 ans et plus	88 890	89 260	87 570	-1,9	-1,5

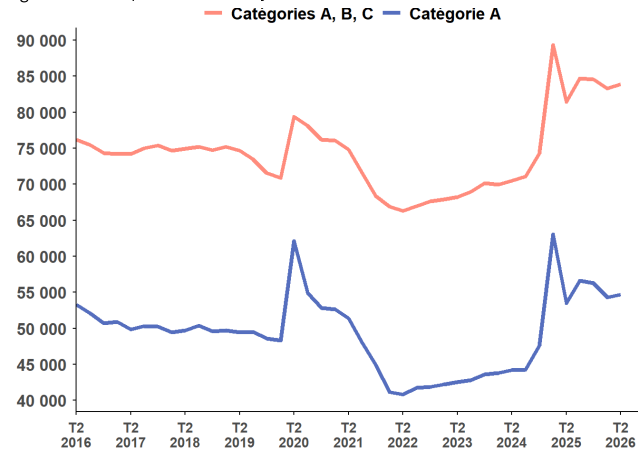
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 10 | Inscrits de moins de 25 ans en catégories A, B, C et A

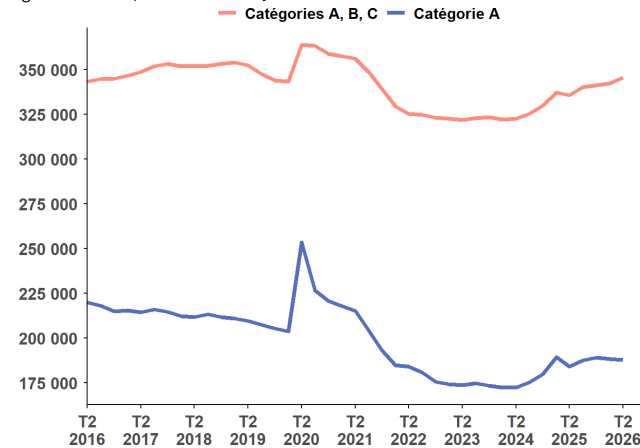
Région Occitanie, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 11 | Inscrits de 25 à 49 ans en catégories A, B, C et A

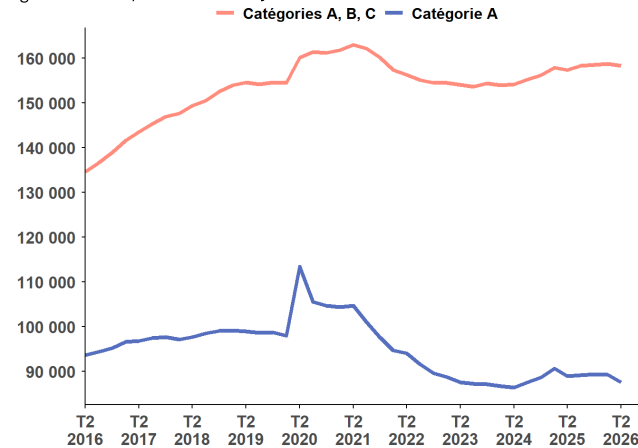
Région Occitanie, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 12 | Inscrits de 50 ans et plus en catégories A, B, C et A

Région Occitanie, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

En Occitanie, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 1,9 % (+10,2 % sur un an), tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an diminue de 0,6 % (-4,0 % sur un an).

La part des demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C inscrits depuis un an ou plus croît de 0,6 point (+3,4 points sur un an) et s'établit à 47,8 % au 2^e trimestre 2026. En France (hors Mayotte), les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus représentent 46,5 % des inscrits en catégorie A, B, C.

TABLEAU 5 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C

Région Occitanie, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Occitanie					
Moins de 1 an	319 780	308 940	306 960	-0,6	-4,0
Moins de 3 mois	118 050	116 760	117 390	0,5	-0,6
De 3 mois à moins de 6 mois	85 780	79 480	77 640	-2,3	-9,5
De 6 mois à moins de 12 mois	115 950	112 700	111 940	-0,7	-3,5
Un an ou plus	254 800	275 550	280 680	1,9	10,2
De 1 an à moins de 2 ans	113 950	129 940	130 800	0,7	14,8
De 2 ans à moins de 3 ans	53 190	54 240	56 770	4,7	6,7
3 ans ou plus	87 660	91 370	93 100	1,9	6,2
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	574 580	584 490	587 640	0,5	2,3
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,3 %	47,1 %	47,8 %	0,6 pt(s)	3,4 pt(s)
France (hors Mayotte) - En milliers					
Un an ou plus	2 458,8	2 635,1	2 698,3	2,4	9,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	43,7 %	46,0 %	46,5 %	0,5 pt(s)	2,8 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'un moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements sur les flux :

Depuis juillet 2025, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription.

Les évolutions des flux d'entrées par motif sont par conséquent difficilement interprétables. En particulier, les entrées pour « motif indéterminé » sont nettement rehaussées tandis que les entrées pour fin de contrat, fin de mission d'intérim, démission ou rupture conventionnelle sont abaissées. Cette modification du script n'a pas d'impact sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le nombre total d'entrées.

Par ailleurs, l'intégration de nouveaux publics est susceptible de modifier la saisonnalité des séries de flux. Les séries de flux d'entrées et de sorties corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables doivent à ce titre être interprétées avec prudence.

Conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement qui réalisent des défauts d'actualisation sont identifiés dans le motif « défaut d'actualisation hybride » (motif composant le motif plus large de défaut d'actualisation). Ils ne peuvent pas être comptabilisés en fin de mois au sein des catégories statistiques et sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties de ces catégories. Au sein de cette publication, ces individus sont identifiés sous le motif : « Autres motifs » (voir Tableau 6 : Entrées en catégories A, B, C par motif).

Entrées et sorties des catégories A, B, C

En Occitanie, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 2^e trimestre 2026 croît de 5,7 % par rapport au trimestre précédent (+49,4 % sur un an). Suite à une modification du script d'inscription, les évolutions trimestrielles des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.6, l'avertissement sur les flux).

Pour plus d'informations, voir avertissements et [note incidents et changements de procédure](#).

TABLEAU 6 | Entrées en catégories A, B, C par motif

Région Occitanie, données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées au 2e trimestre 2026	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Fin de contrat	8 870	-0,7	-6,3
Fin de mission d'intérim	1 760	2,9	-3,3
Démission	2 270	-3,0	-3,0
Rupture conventionnelle	3 590	-1,4	-12,4
Licenciement économique	820	3,8	7,9
Autre licenciement	3 090	2,0	4,7
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	1 480	4,2	-15,4
Retour d'inactivité ⁽²⁾	8 500	4,9	1,8
Réinscription rapide ⁽³⁾	7 010	-9,1	-16,4
Autres motifs ⁽⁴⁾	66 190	9,0	121,3
Motif indéterminé	6 050	12,7	70,4
Ensemble des entrées en catégories A, B, C	109 620	5,7	49,4
France (hors Mayotte) - En milliers	1 035,6	7,3	44,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

(2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

(3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...).

(4) À partir de janvier 2025, les « autres motifs d'entrée » incluent les motifs permettant de suivre l'inscription des publics « loi pour le plein emploi » en plus des autres motifs d'entrée historiques (fin d'activité non salariée, retour en France,...).

La ventilation de cette catégorie, entre les autres motifs historiques et les motifs d'inscription des publics « loi pour le plein emploi » est disponible au sein des données brutes.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 7 | Sorties des catégories A, B, C par motif

Région Occitanie, données CVS-CJO

	Nombre moyen de sorties au 2e trimestre 2026	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	7 410	2,5	4,7
Entrée en stage ou en formation	4 630	-17,2	-14,1
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	5 790	2,1	22,2
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ⁽²⁾	80 360	8,5	66,8
Radiation administrative	130	-38,1	-96,6
Autres cas ⁽³⁾	9 880	7,3	57,3
Ensemble des sorties de catégories A, B, C	108 200	6,1	43,3
France (hors Mayotte) - En milliers	1 025,4	6,6	36,8

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Uniquement celles connues par France Travail. Une mesure plus complète des sorties pour reprise d'emploi est donnée par l'enquête Sortants.

(2) À partir de janvier 2025, les défauts d'actualisation regroupent les défauts d'actualisation des publics « loi pour le plein emploi » et les cessations d'inscription historiques pour défaut d'actualisation.

(3) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

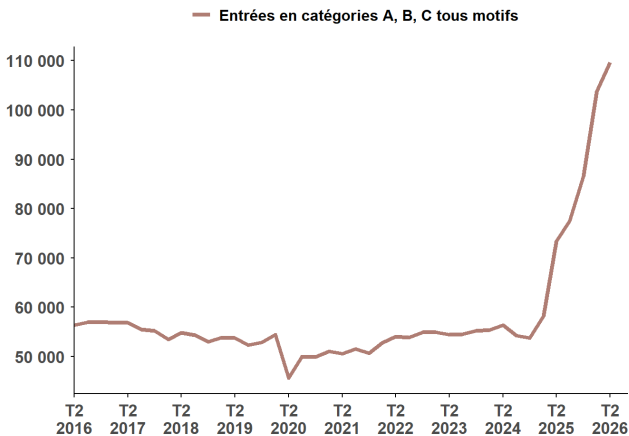
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Sur la même période, le nombre moyen de sorties des catégories A, B, C augmente de 6,1 % (+43,3 % sur un an). Les sorties pour entrée en stage ou en formation (-960 soit -17,2 %) sont en baisse sur le trimestre. Les sorties pour cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (+6 290 soit +8,5 %) et autres cas dont réorientations en parcours social (+670 soit +7,3 %) sont en hausse sur le trimestre.

En France (hors Mayotte), le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C augmente de 7,3 % entre le 1^{er} trimestre 2026 et le 2^e trimestre 2026 (+44,3 % sur un an) et le nombre de sorties des catégories A, B, C augmente de 6,6 % (+36,8 % sur un an).

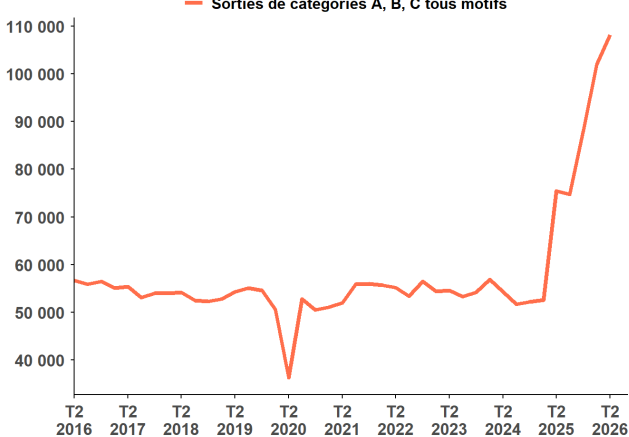
GRAPHIQUE 13 | Entrées en catégories A, B, C, tous motifs

Région Occitanie, données CVS-CJO



GRAPHIQUE 14 | Sorties des catégories A, B, C, tous motifs

Région Occitanie, données CVS-CJO



ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PARcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).